



27 juillet 2005

## Information concernant les stimulateurs cardiaques implantables, société GUIDANT

En accord avec l'AFSSAPS, la société GUIDANT a diffusé le 22 juillet 2005 l'information ci-jointe concernant certains stimulateurs cardiaques implantables et le suivi des patients porteurs de ces appareils.

Ces informations ont été diffusées aux médecins assurant le suivi des patients porteurs de stimulateurs cardiaques implantables concernés ainsi qu'aux directeurs et correspondants locaux de matériovigilance des établissements de santé concernés.

Les autres autorités compétentes européennes ont été informées de cette mesure par la société GUIDANT.

---

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

---

site - <http://www.materiovigilance.org>